

# Films enfants non admis : la révolution

**L**es trois Communautés sont tombées d'accord sur une nouvelle signalétique commune, en matière de films. Elle duplique un système hollandais, nettement plus complet qu'aujourd'hui. Lancement début 2017.

Peut-on emmener ses enfants voir tel film au cinéma? Jusqu'à présent, la loi est simple. Le principe général est celui de l'interdiction aux moins de 16 ans, sauf autorisation émanant d'une commission. Mais ce texte, qui date de 1920, ne correspond plus à la diversité des contenus. Cela fait donc des années qu'on tente de le modifier. Problème : la matière relève désormais des entités fédérées.

Qui, toutes, ont souhaité tenter de conserver une signalétique commune pour l'ensemble du pays. Bonne nouvelle : elles y sont parvenues. L'accord sera signé sous peu, de derniers détails restant à peaufiner avant sa ratification officielle.

Au départ, il avait été question de calquer le modèle sur celui utilisé à la télévision. Ce ne sera finalement pas le cas. La décision prise est d'importer la classification hollandaise, baptisée «kijkwijzer». La ministre francophone de la Culture Alda Greoli (cdH) vient d'en faire la confiance à Véronique Salvi (cdH) en commission. «*Effectivement, nous sommes en train de finaliser le contrat de rachat de la li-*

*cence de cette signalétique hollandaise*», nous confirmait son porte-parole ce vendredi.

Son fonctionnement ne reposera plus sur l'avis de la commission. «*Dans ce système, le distributeur répond à un certain nombre de questions relatives aux scènes présentes dans son film*», précise la ministre. «*Ces réponses sont encodées dans un logiciel qui le classe ensuite de manière automatique en 5 catégories d'âges et en 6 pictogrammes sur le contenu.*»

## 5 ÂGES, 6 CATÉGORIES

Et si cela ne correspond pas à la réalité? L'accord final évoque la création d'une commission qui analyserait les plaintes, notam-

ment pour classification erronée.

Les cinq catégories d'âges seront les suivantes : tout public, dangereux pour les moins de 6 ans, dangereux pour les moins de 9 ans, dangereux pour les moins de 12 ans, et dangereux pour les moins de 16 ans. Quant aux icônes sur le contenu, il y en aura six : langage grossier, discrimination, drogue et/ou abus d'alcool, anxiété, sexe, violence. La Belgique est également en train d'acheter les pictogrammes hollandais, pour illustrer ces catégories. Seul le premier — AL, pour Alle leeftijden (tout public) — sera modifié pour qu'il fonctionne dans les trois langues.

## Accord de principe sur une nouvelle signalétique

Jeter un œil sur l'accessibilité d'un film à ses rejetons sera donc bientôt un peu plus compliqué, surtout avec les icônes sur le contenu, qui peuvent être cumulatives. «*Mais la bonne nouvelle, c'est qu'on arrive à coordonner tous les niveaux de pouvoir et que la signalétique pour les familles restera commune à*

*tout le pays*», se réjouit Véronique Salvi.

Seule la Communauté germanophone opérerait pour un double système : les films allemands continueraient à relever de la commission actuelle, et les films distribués par des distributeurs des deux autres communautés iraient sous le système

kijkwijzer.

La ministre Alda Greoli annonce «*une proposition complète commune aux cabinets respectifs dans le courant de ce mois encore*». L'ambition étant de lancer le nouveau système «*dès le début de l'année 2017*».

CHRISTIAN CARPENTIER  
(AVEC G. BARK.)

### La nouvelle classification des films au cinéma

Âge		Contenu	
Picto	Signification	Picto	Signification
AL	Tout public	7	Langage grossier
6	Dangereux pour les moins de 6 ans	8	Discrimination
9	Dangereux pour les moins de 9 ans	9	Drogue et/ou abus d'alcool
12	Dangereux pour les moins de 12 ans	10	Anxiété
16	Dangereux pour les moins de 16 ans	11	Sexe
		12	Violence



Les pictogrammes sont ceux qui existent déjà aux Pays-Bas. Seul le premier devra être adapté pour la Belgique.